

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230130-D\_30\_01\_23\_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2023

Affichage : 07/02/2023

**Délibération n°30-01-2023-016**

*7.1 Décisions budgétaires*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 30 janvier 2023*

Date de convocation	24 janvier 2023
Date d'affichage	24 janvier 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	44
Votants	49 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 30 janvier à 18h00  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes à La Chapelle du Bois,  
sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 44 – M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

**Etaient représentés** : 0

**Pouvoirs** : 5 - M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

**Etaient excusés** : 6 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Amélie DANGEUL, M. Jean-Yves HERMELINE, M. José PLANS.

**Secrétaire de séance** : M. Pascal BOURGOIN.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## AP CENTRE AQUATIQUE : RÉVISION N°6 DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°25-02-2019-016 en date du 25 février 2019 relative à la création de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu la délibération n°17-12-2019-043 en date du 17 décembre 2019 relative à la mise à jour de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu la délibération n°15-12-2021-034 en date du 15 décembre 2021 relative à la mise à jour de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu la délibération n°13-04-2022-063 en date du 13 avril 2022 relative à la mise à jour de l'autorisation de programme 19-04 Centre aquatique,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** de la nécessité de mettre à jour cette autorisation de programme (AP) au regard de l'exécution budgétaire 2022.

**DECIDE** en conséquence de mettre à jour l'AP correspondante en reportant les crédits non consommés en 2022 sur les crédits de paiement en 2023 et en 2024 comme suit :

N° AP	19-04 CENTRE AQUATIQUE
Libellé	<b>Construction d'un centre</b>
Montant de l'AP	<b>16 500 000 €</b>
CP 2019	39 706 €
CP 2020	549 785 €
CP 2021	461 087 €
CP 2022	743 958 €
CP 2023	9 500 000 €
CP 2024	5 205 464 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 49

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 30 janvier 2023

Pour extrait conforme

Le 31 janvier 2023

Le Président

M. Didier REVEAU